

Le 2 décembre 2008

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que l'Assemblée Générale Extraordinaire à laquelle les porteurs de bons de souscription d'actions de notre société sont convoqués pour le 17 décembre 2008 à 10 : 30 se tiendra au Siège de la Société, rue de la Voyette, CRT 2, 59818 Lesquin, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

I. De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

- Nomination du représentant de la masse des porteurs de bons de souscription d'actions,
- Prorogation de la date limite d'exercice des bons émis le 29 décembre 2006,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour les dépôts et publications légales.

Nous espérons votre présence, mais au cas où vous ne pourriez assister personnellement à l'Assemblée, vous pourrez :

- soit remettre une procuration à un autre porteur de bons de souscription d'actions ou à votre conjoint,
- soit adresser à la Société une procuration sans indication de mandataire,
- soit adresser à la Société un formulaire de vote par correspondance.

Des formulaires de vote par procuration et des formulaires de vote à distance ainsi que leurs annexes sont à votre disposition au siège social.

Votre demande doit être faite par écrit, reçue ou déposée au siège social, six jours au moins avant la date prévue de l'Assemblée.

Les formulaires de vote à distance ne seront pris en compte que si les formulaires dûment remplis parviennent à la Société, trois jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.

En aucun cas, vous ne pourrez retourner à la Société, à la fois une formule de procuration et un formulaire de vote à distance.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président du Conseil d'Administration